

### ***Petits rappels d'automne...***

**Lutte aux campagnols** : N'oubliez pas vos pièges avec rodenticides dans des « T inversés », morceau de PVC de 1 pied ou carlon de 1 pied. Dans ces pièges, ½ verre d'appât est suffisant. La quantité à mettre dans les vergers : 12 pièges / ha et doubler sur les rangs proches des fossés et boisés. N'oubliez pas d'en installer également dans vos pépinières. Nous vous rappelons de ne pas mettre cet appât directement au sol !

### **Attachez vos pépinières et surgreffages :**

- *Pépinières* : Vérifiez que les arbres sont bien attachés et que les tuteurs sont suffisamment hauts et solides. Notez bien que les attaches de types « max tapener » ne sont pas assez robustes pour l'hiver. Pensez à une autre attache (voir photo ci-contre). Encore une fois, les protections contre les campagnols ne sont pas une option dans les pépinières (appâts + treillis de plastique). Pensez également à installer une clôture si vous êtes en présence de chevreuil.



- *Surgreffages* : Pour éviter les dommages de l'hiver (poids de la neige, vents, verglas), il faut installer solidement un tuteur qui restera en place plusieurs années et y attacher tous les greffons pour l'hiver.

**Supprimez les faux-broussins sur les porte-greffes (M26 et cepiland)** : Pour lutter contre la sésie du cornouiller, nous vous recommandons d'enlever au couteau les faux-broussins (qui sont une porte d'entrée du ravageur) sur les porte-greffes. ATTENTION : S'il y a présence de faux-broussin sur toute la circonférence du tronc, contentez-vous d'en supprimer sur un tiers seulement pour ne pas éventuellement perturber la montée de la sève. On se garde les 2 tiers pour les années à suivre. Après, bien remettre en place le protecteur à rongeurs. **Nous insistons sur l'importance de ces interventions en particulier dans les sites où la sésie du cornouiller est présente.** Pour plus de détails, consultez le bulletin technique sur la [sésie du cornouiller](#).

### ***Journée technique 2018***

À vos agendas, la journée technique se déroulera le mardi 18 décembre à la salle municipale de St-Joseph-du-lac. Les inscriptions débuteront dès 8h. L'horaire de la journée sortira prochainement.